

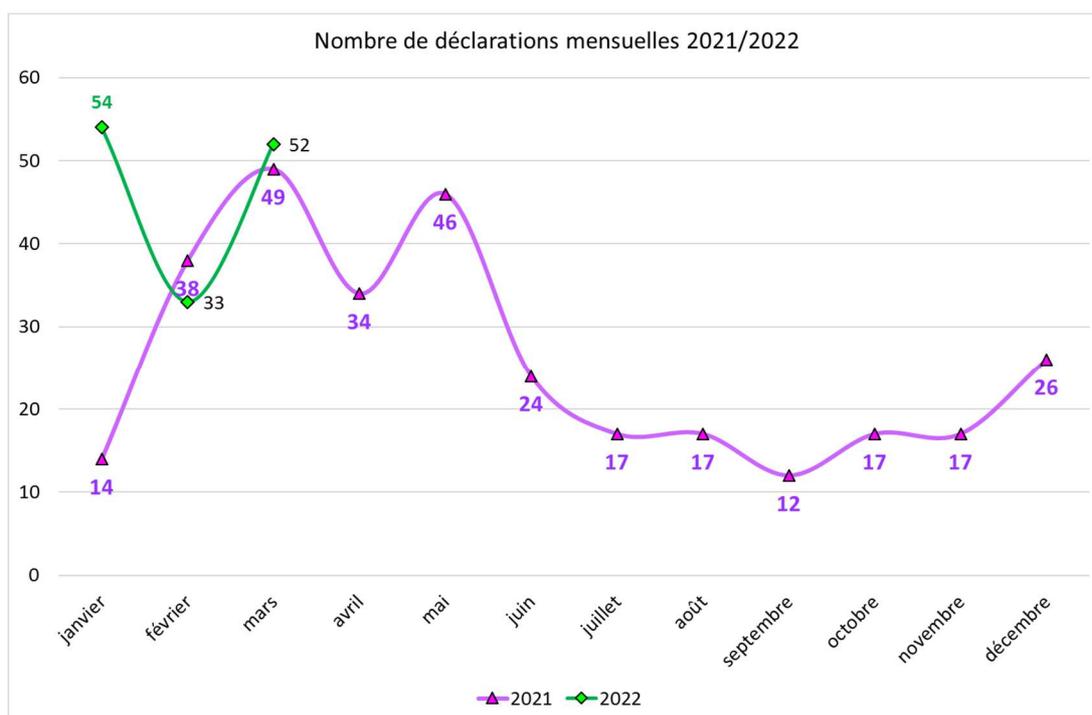
Bulletin Mensuel de l'observatoire des mortalités et des affaiblissements de l'abeille Mars 2022

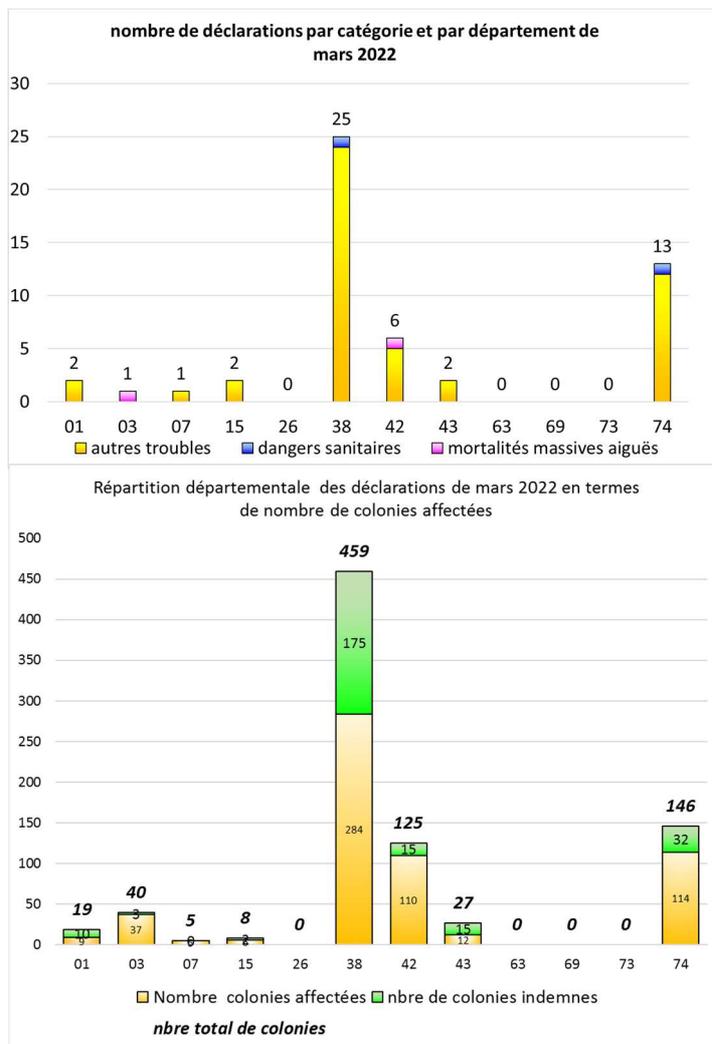
Le mois de mars se caractérise par les premières floraisons de fruitiers (abricotiers, pruniers, pêchers) ainsi que des prunus sauvages. En conséquence, la ponte a repris, et le couvain se développe rapidement.

Le froid de début avril va entraîner une surconsommation des réserves, de plus le gel va restreindre la disponibilité de la ressource, le risque de disette est accru sur les colonies qui avaient bien redémarré. Le niveau des réserves est à contrôler impérativement dans les jours qui viennent.

Bilan général mensuel des déclarations à l'OMAA

Le Guichet Unique de l'observatoire a enregistré en mars 52 déclarations dont 48 ont été gérées par la filière d'investigation « autres troubles » (3V), 2 par la filière dangers sanitaires de première catégorie (DS1), et 2 par la filière mortalités massives aiguës (MMA).





Des visites de rucher ont été organisées pour 23 signalements.

29 ruchers n'ont pas été visités pour les raisons suivantes :

- pour 13 cas, la déclaration était trop tardive
- pour 9 ruchers le problème a pu être résolu par téléphone,
- pour 2 autres les investigations n'étaient plus possibles, ruchers déplacés, reconditionnés etc..
- et enfin, 5 apiculteurs ont refusé la visite.

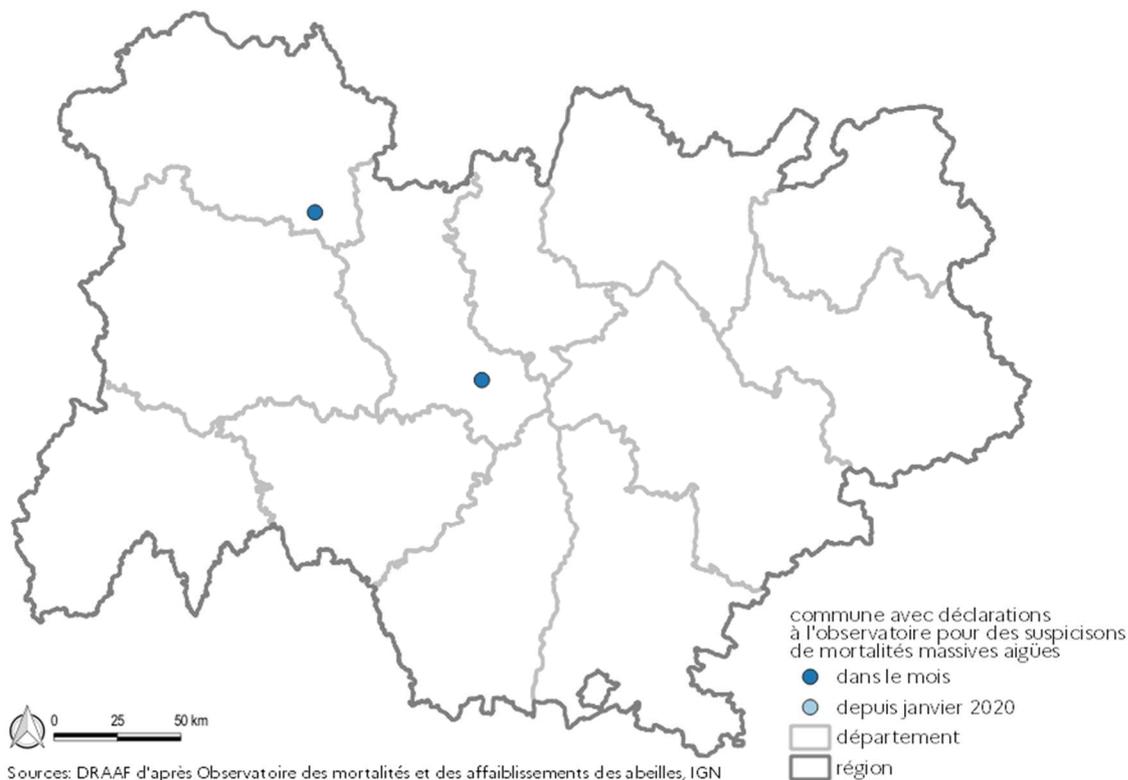
Bilan mensuel dangers sanitaires de première catégorie (DS1)

Deux cas de suspicion de nosema après observation diarrhées ont été signalés en Haute Savoie et en Isère. Des analyses sont actuellement en cours.

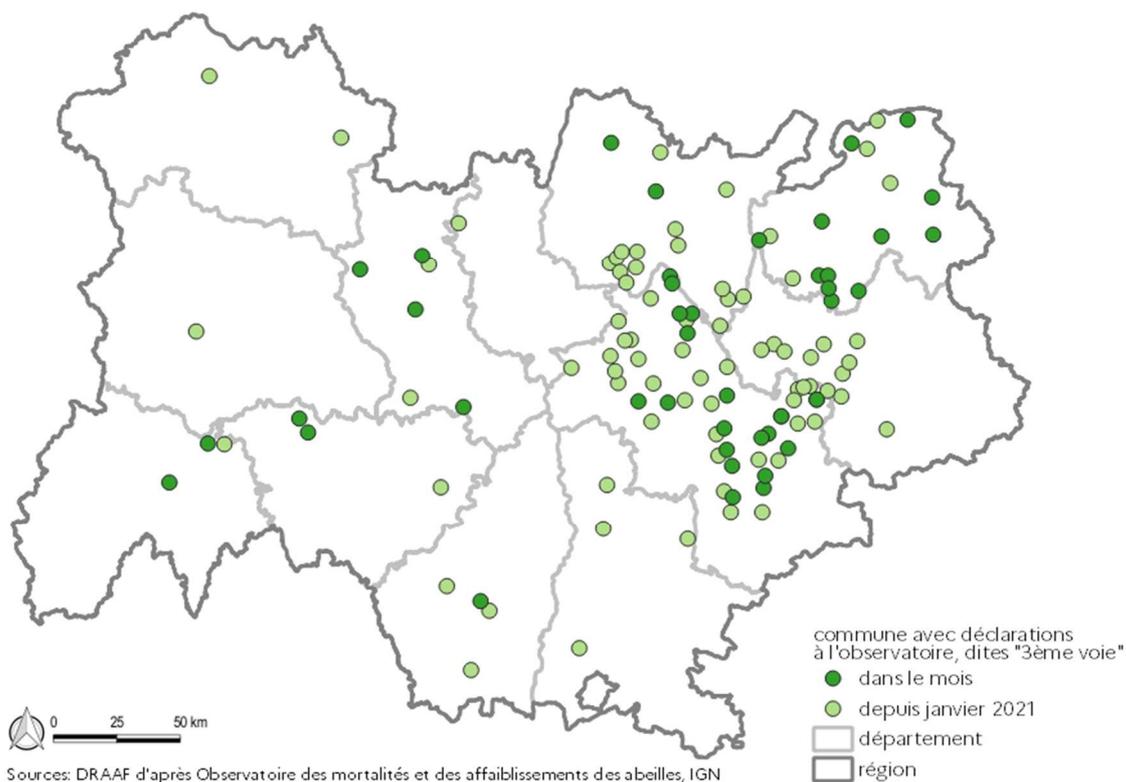


Bilan mensuel des mortalités massives aiguës (MMA)

Deux cas ont été gérés par la filière d'investigation mortalités massives aiguës, l'un dans la Loire et l'autre dans l'Allier. Pour le deuxième, il a été finalement reclassé réorienté dans la voie « autres troubles ».



Bilan mensuel autres troubles (3V)



Les 48 déclarations ont été gérées par la filière « autres troubles ». Les mortalités déclarées en mars sont comme en février, la conséquence de tous les facteurs d'affaiblissements accumulés au cours de la saison 2021 : colonies faibles à l'hivernage, varroa, frelon, loque américaine, climat....

Depuis le début de l'hiver l'OMAA constate des échecs de luttres contre varroa, même celles qui ont été réalisées selon les bonnes pratiques apicoles avec des médicaments vétérinaires autorisés. Cette situation a conduit le dispositif à investiguer les ruchers concernés, à effectuer des signalements au dispositif de pharmacovigilance (*)

(*)Rappel : La pharmacovigilance a pour objectif de détecter le plus rapidement possible tout signal émergent. Cette surveillance post-AMM permet, le cas échéant, d'adapter les mesures de gestion des risques pouvant aller de l'ajout d'une précaution d'emploi sur la notice, au retrait de l'AMM*. » Pour tout signalement utiliser le lien suivant : Source : <https://www.anses.fr/fr/content/la-pharmacovigilance-v%C3%A9t%C3%A9rinaire>

Actualité du mois d'avril

3^{ème} ÉDITION
RENCONTRES SANITAIRES APICOLES AUVERGNE RHÔNE-ALPES 2022

6 RENDEZ-VOUS AU COURS DE L'ANNÉE DÉDIÉS À LA SANTÉ DE L'ABEILLE

WEBINAIRE 8h30 - 10h Accessible à tous !

17/03	Déclarer à OMAA : un outil pour les apiculteurs
14/04	Lutter contre le frelon asiatique en Auvergne Rhône-Alpes
12/05	Découvrir l'encagement estival pour maximiser l'efficacité des traitements contre Varroa
16/06	Réussir son traitement d'été : suivi d'infestation et pièges à éviter
15/09	S'assurer de l'efficacité de son traitement d'été et savoir réagir
20/10	Mettre en œuvre un traitement hivernal

INFORMATIONS ET INSCRIPTIONS : www.frgdsaura.fr - [nabrique.apiculture](mailto:nabrique.apiculture@auvergne-rhone-alpes.gouv.fr) ou en faisant ce QR Code
DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS : rencontresanitairesapicoles@gmail.com

Les rencontres sanitaires apicoles 3^{ème} édition

Des webinaires de 1h30 par thématique pour être au plus près des apiculteurs de la région à suivre sans modération...

Ouverts à tous sur inscription

Lien pour les inscriptions du 2^{ème} rendez-vous du 14/04/2022:

https://us06web.zoom.us/webinar/register/WN_PIFN3r5jQxSuyr2gMGmMLA

Mortalités hivernales

La plateforme d'épidémiologie en santé animale relance cette année l'enquête annuelle sur les mortalités hivernales (voir page 4)

Chaque apiculteur ayant déclaré une ou plusieurs colonies en 2021 et qui a accepté d'être contacté par mail est vivement encouragé à participer à cette enquête à partir du lien qu'il recevra courant mars par messagerie électronique



Mortalité des colonies d'abeilles durant l'hiver 2021-2022

Lancement de l'enquête nationale (ENMHA) auprès des apiculteurs ce printemps

Pour la cinquième année consécutive, l'enquête nationale* sur les mortalités hivernales est renouvelée pour **estimer les pertes de colonies d'abeilles telles qu'observées par les apiculteurs en sortie d'hiver 2021-2022.**

Cette enquête est mise en place par un groupe de travail constitué dans le cadre de la Plateforme nationale d'épidémiologie en santé animale ([Plateforme ESA www.plateforme-esa.fr](http://www.plateforme-esa.fr)) rassemblant plusieurs organismes impliqués en apiculture (ADA France, Anses, DDecPP, DGAI, FNOSAD, GDS France, GNTSA, INRAE, ITSAP et SNGTV).

Pourquoi ?

- pour estimer sur l'ensemble du territoire le taux de mortalité en sortie d'hiver 2021-2022 tel que déclaré par les apiculteurs et recueillir leurs avis sur cette mortalité.
- pour apprécier l'évolution du taux de mortalité hivernale sur plusieurs années sur l'ensemble du territoire.
- pour communiquer aux partenaires apicoles, des données et/ou éléments de la situation telle que décrite et ressentie par les apiculteurs et apporter un appui scientifique et technique aux actions qui seraient mises en place en local.

A qui s'adresse-t-elle ?

A tous les apiculteurs ayant déclaré une ou plusieurs colonies en 2021 et qui ont accepté d'être contactés par messagerie électronique.

Quand et Comment ?

L'enquête sera accessible en ligne à partir du lien que vous, apiculteurs déclarants de colonies, recevrez par mail en mars. Les données seront recueillies via un questionnaire.

Quelle valorisation des données ?

Les données seront traitées de manière anonyme.

De nombreux apiculteurs ont participé aux précédentes enquêtes et nous tenons à les en remercier. Les résultats de ces enquêtes ont été envoyés directement aux apiculteurs et sont disponibles sur le site de la plateforme ESA (www.plateforme-esa.fr/page/derniers-bilans-et-resultats-de-la-thematique-enmha).

N'hésitez pas à répondre à l'enquête, que la mortalité observée dans votre (vos) rucher(s) à l'issue de l'hiver soit nulle, moyenne ou forte. Les résultats seront d'autant plus significatifs qu'une large population des apiculteurs y aura répondu.

*Depuis 2021, les organisations apicoles ADA AURA, ADA Grand-Est et GDSA 12 ont chacune décidé de mutualiser leur enquête locale avec celle-ci, rejointes en 2022 par GDS France.

